

# Conception et élaboration d'un projet de service PSE. Proposition d'une démarche et d'un canevas de rédaction

## Le contexte

Dans le cadre des missions du CLPS-Ho, il nous arrive souvent d'accompagner les services PSE locaux dans leurs actions de terrain auprès des écoles. L'année dernière, en réponse à des demandes provenant de diverses équipes locales, une attention plus particulière a été portée à l'aide à la conception et l'élaboration d'un *projet de service*. D'autre part, et de manière plus large, nous avons été invités à participer récemment à un programme de formation et de mise en réseau des PSE (et PMS) de la province du Hainaut. Ce programme, mené par l'Observatoire de la Santé en Hainaut, comportait entre autres un atelier portant sur le projet de service. L'ensemble de ces interventions nous ont permis d'avoir des échanges fructueux avec de nombreux acteurs préoccupés par cette nouvelle tâche, et nous ont ainsi amenés à formuler les quelques réflexions qui suivent.

L'objectif de ce texte n'est pas de donner un exemple à suivre mais plutôt de proposer quelques pistes pour mettre en oeuvre une démarche globale, un état d'esprit général qui serait ensuite opérationnalisé par un canevas de rédaction du projet. Il reviendra à chaque service PSE d'en tirer les éléments qui lui semblent les plus pertinents et les plus réalisables, compte tenu des situations particulières de chaque territoire et/ou réseau.

## La démarche: quelques grandes options

D'entrée de jeu, nous prenons le parti (et le pari) de considérer le projet de service non pas comme une obligation administrative, mais plutôt comme une opportunité pour les équipes de réfléchir de manière plus fondamentale à leur pratique quotidienne, au sens de leurs actions, à leur identité et à leur ancrage dans un environnement social, professionnel, humain, éducatif et sanitaire.

Ainsi, de manière générale, l'élaboration d'un projet de service PSE devrait pouvoir, dans l'idéal, reposer sur une **démarche concertée** entre l'équipe, la direction et les pouvoirs organisateurs.

Elle prendrait en compte trois critères essentiels: la **pertinence** du projet (besoins/demandes/offres de services), sa **cohérence** (objectifs/stratégies/moyens) et sa **faisabilité** (atouts/contraintes).

Un projet de service peut se construire autour de quatre principaux axes:

- les spécificités du **territoire** et des **populations locales** d'un PSE;
- le (nouveau) cadre **législatif** en Communauté française;
- l'organisation **interne** du service;
- les actions vers **l'extérieur**.

La promotion de la santé à l'école peut se concrétiser à travers **diverses activités**, allant du plus "simple" (par exemple, une séance de sensibilisation sur un problème de santé) au plus "complexe" (par exemple, mettre sur pied dans une école un projet structurel de longue haleine).

Dans cette optique, la promotion de la santé à l'école devrait pouvoir se concevoir non pas comme une activité isolée, mais comme une série **d'initiatives à intégrer dans les missions habituelles** du PSE. En ce sens, elle concerne la globalité du travail du PSE.

## Proposition d'un canevas de rédaction

A partir des éléments mentionnés ci-dessus, le canevas d'un projet de service pourrait se structurer de la manière suivante.

### Présentation du contexte

Rappel des missions "classiques" du PSE et des grandes lignes du cadre législatif.

Description synthétique du territoire et des populations locales (par ex. zone rurale ou urbaine, nombre d'écoles, de sites, horaires, nombre d'élèves, aspects économiques et socio-culturels de la région, etc.).

Analyse des problèmes importants chez les élèves, des demandes des écoles, et repérage des services et réseaux locaux existants dans les domaines de la santé et du psycho-social, en vue d'une confrontation entre besoins, demandes et offres de services.

## Objectifs

### Définition des objectifs

*Au niveau interne (par ex)*

- L'accroissement des **compétences** en promotion de la santé ou autres (par ex. en informatique) des membres de l'équipe.
- L'amélioration de l'**organisation des tâches** et du fonctionnement du service.
- Le renforcement de la **communication interne** entre tous les membres du service.

...

*Sur le plan des actions vers l'extérieur (par ex.)*

- Un meilleur service d'information en promotion de la santé pour les écoles.
- Le renforcement du rôle du PSE en tant que référent local en matière de santé à l'école.
- L'augmentation de la visibilité du PSE par rapport à l'extérieur.
- Une plus grande connaissance de la situation locale concernant l'offre et la demande en prévention et promotion de la santé, ainsi que les données socio-sanitaires, géographiques, démographiques et socio-économiques de la région.
- Une amélioration de la qualité des projets en cours dans les écoles.

...

### Echelonnement des objectifs dans le temps

Il est évident que tout ne peut pas être réalisé tout de suite.

Ainsi, les objectifs à long terme représentent les finalités à atteindre par exemple dans trois ans ou plus; ils reflètent les valeurs, les enjeux, les stratégies et l'identité globale du service.

Les objectifs à moyen terme (par ex. dans un an) sont les cibles à atteindre et les résultats souhaités: par ex. amélioration des connaissances des élèves et des enseignants à propos d'un problème de santé, évolution des opinions ou des attitudes au sein de l'équipe PSE...

Les objectifs à court terme concernent la définition des étapes intermédiaires à franchir (par ex. dans les trois ou six mois) pour se diriger vers les objectifs à moyen terme: par ex. constitution d'un groupe de réflexion sur un thème de santé ou sur la complémentarité des tâches au sein d'une équipe PSE,...

## Analyse des atouts et contraintes

*Au niveau interne*

Forces et faiblesses du PSE (compétences des membres de l'équipe, motivation et disponibilité, esprit d'équipe, ouverture à la promotion de la santé, ressources matérielles, etc.).

*Sur le plan extérieur*

Opportunités et contraintes liées aux écoles et autres acteurs (nombre d'élèves, volume de travail et horaires des enseignants, accueil par les directions d'écoles, disponibilité des partenaires, etc.).

## Développement des stratégies

*Au niveau interne (par ex)*

Intensification de la formation continue de l'équipe.

Définition des tâches pour chaque membre de l'équipe, tout en valorisant la complémentarité en travail d'équipe, et dynamisation de l'équipe à travers le développement de projets cohérents et mobilisateurs.

Développement des communications d'informations entre l'équipe, la direction et le pouvoir organisateur.

...

*Sur le plan extérieur (par ex)*

Consolidation du service d'information et de documentation en promotion de la santé pour les écoles.

Développement de démarches de communication externe vers les écoles, et présentation des "produits" et activités du PSE lors de journées pédagogiques.

Exploitation d'outils permettant une meilleure connaissance de la situation locale.

Intensification des partenariats avec les écoles, via notamment des aides méthodologiques et d'encadrement des projets.

...

## Choix des thèmes de santé à aborder en priorité

Peuvent être repris notamment ici quelques critères "classiques" utilisés en santé publique pour le choix de priorité des thèmes, toujours en discussion avec l'équipe: la prévalence et l'incidence du problème, la gravité, la "vulnérabilité" (capacité d'agir efficacement sur le problème), la faisabilité des actions, l'acceptation sociale au sein des populations, etc., et ce, en tenant compte des priorités de santé définies au niveau de la Communauté française. Peuvent aussi être prises en considération les demandes des écoles (moyennant analyse de la pertinence de la demande et de la faisabilité des interventions en réponse à la demande), ou encore les opportunités des agendas des projets locaux en matière de santé et de social.

## Mise en place des activités

Ainsi que l'intégration de ces activités dans les missions "classiques" du PSE (la promotion de la santé en tant que plus-value ou "supplément d'âme" aux activités PSE).

Exemple de tableau organisationnel en quatre colonnes (ou plus):

Missions	Agents concernés	Actions en promotion de la santé à intégrer	Organisation pratique et échéancier, etc
Bilans de santé	...	...	...
Vaccinations	...	...	...
Etc.	...	...	...

## Evaluation

La littérature sur l'évaluation en promotion de la santé existe et est accessible via notamment les publications des services communautaires de la Communauté française et des institutions internationales francophones. A cet égard, nous rappelons ici l'importance pour le PSE de pouvoir établir un choix d'indicateurs pour l'évaluation du processus mis en place ("qu'avons-nous prévu de faire et qu'avons-nous pu faire?"), et l'évaluation des résultats ("quels sont les effets directs, indirects, attendus et non attendus de nos actions?").

Nous espérons que les quelques suggestions émises ci-dessus pourront constituer un point de départ pour un travail plus approfondi au sein de chaque équipe PSE. Nous sommes à la disposition des acteurs pour une discussion plus pointue sur l'un ou l'autre aspect du texte.

Nous sommes conscients du caractère parfois idéal des propositions. Pourtant, nous demeurons optimistes en constatant que des services PSE mettent déjà en œuvre certaines suggestions, sans les nommer de manière explicite. Ainsi, comme nous avons l'habitude de dire à nos partenaires locaux, la promotion de la santé à l'école, c'est de la motivation, de l'imagination créatrice, un peu de rigueur... et beaucoup de bon sens.

**Tien Nguyen**, Directeur CLPS Hainaut occidental

Adresse de l'auteur: rue de Cordes 9, 7500 Tournai. Tél.: 069 22 15 71. Fax: 069 23 52 50. Courriel: [clps.hainaut.occidental@skynet.be](mailto:clps.hainaut.occidental@skynet.be). Internet: <http://www.clpsho.be>.